

## **Commission de la Famille, des Solidarités, du Vivre ensemble, de l'Accueil, de l'Égalité des genres et de la Diversité**

### **Réunion retransmise en direct<sup>1</sup>**

#### **Procès-verbal de la réunion du 24 novembre 2025**

##### Ordre du jour :

1. 8600 Projet de loi concernant le budget des recettes et des dépenses de l'État pour l'exercice 2026
- 8601 Projet de loi relative à la programmation financière pluriannuelle pour la période 2025-2029
  - Rapporteur: M.Maurice Bauer
  - Présentation du volet relevant des attributions de Madame la Ministre de l'Égalité des genres et de la Diversité
2. Divers

\*

Présents : M. André Bauler, M. Gilles Baum, M. Marc Baum, Mme Claire Delcourt, M. Georges Engel, M. Paul Galles, M. Dan Hardy, Mme Françoise Kemp, M. Ricardo Marques, Mme Mandy Minella, Mme Nathalie Morgenthaler, M. Ben Polidori, Mme Joëlle Welfring

M. Maurice Bauer, Rapporteur des projets de loi 8600 et 8601

Mme Yuriko Backes, Ministre de l'Égalité des genres et de la Diversité

Mme Vanessa Tarantini, M. Ralph Kass, M. Shaun Motiani, du ministère de l'Égalité des genres et de la Diversité

M. Max Dörner, du ministère de la Mobilité et des Travaux publics

Mme Sarah Brock, du Service des relations publiques de l'Administration parlementaire

M. Noah Louis, Mme Alisa Babacic, du Service des commissions de l'Administration parlementaire

Excusé : M. Jean-Paul Schaaf

\*

Présidence : Mme Mandy Minella, Présidente de la Commission

\*

**1. 8600 Projet de loi concernant le budget des recettes et des dépenses de l'État pour l'exercice 2026**

**8601 Projet de loi relative à la programmation financière pluriannuelle pour la période 2025-2029**

Après une brève introduction de Madame la Présidente Mandy Minella (DP), Madame la Ministre de l'Égalité des genres et de la Diversité Yuriko Backes procède à la présentation du volet « *Égalité des genres et Diversité* » du projet de budget pour l'année 2026 à l'aide du diaporama repris en annexe. Elle apporte les commentaires supplémentaires suivants :

De manière générale, Madame la Ministre indique que la part du budget de l'État allouée au ministère de l'Égalité des genres et de la Diversité, ci-après « *MEGA* », représente la plus petite section du budget de l'État, soit 0,11%. Or, force est de constater que les défis sont devenus considérables face aux attaques portées contre les droits des femmes et les personnes LGBTIQ+. Madame la Ministre renvoie également aux chiffres du Rapport violence 2024 qui permettent de dresser un état de la situation actuelle en matière de violence à l'égard des femmes et des filles, mais aussi à l'égard des hommes et des garçons. Au cours de l'année écoulée, le MEGA a travaillé sur trois plans d'action nationaux en coopération avec les autres ministères concernés, à savoir le Plan d'action national pour une égalité entre les femmes et les hommes, le Plan d'action national pour la promotion des droits des personnes LGBTIQ+ et le Plan d'action national « *Violences fondées sur le genre* ».

Diapositive 2 – Évolution du budget global

Le présent tableau montre que le budget du MEGA augmente de 2,5 millions d'euros entre 2025 et 2026, soit une progression de 7,82%. La croissance du budget du MEGA se situe ainsi au-dessus du taux de croissance indiqué dans la lettre circulaire budgétaire, qui s'établit à 4,5%. La plus grande partie du budget est allouée au secteur conventionné, à savoir près de 28,7 millions d'euros sur les 34,0 millions d'euros qui sont attribués au MEGA en 2026. Les crédits restants couvrent, entre autres, la rémunération du personnel du MEGA, y compris les nouveaux recrutements, et le soutien financier au Conseil national des femmes du Luxembourg, ci-après « *CNFL* ». Le budget disponible pour le cœur de métier du MEGA s'élève à près de 2,3 millions d'euros. Madame la Ministre souligne qu'elle considère le MEGA comme étant un ministère essentiel, raison pour laquelle elle s'engage à ce qu'il puisse travailler avec un budget adéquat.

Diapositives 3 et 4 – Évolution du secteur conventionné (article 33.000) et Article – 08.00.33.000

Madame la Ministre informe l'assistance que le MEGA a procédé au regroupement de trois articles budgétaires afin de tenir compte des consignes de la lettre circulaire budgétaire. Ainsi, la participation de l'État aux frais de fonctionnement du Centre national pour victimes de violences, ci-après « *CNVV* » (dit « *National Ulafstell* »), et la participation aux frais de

fonctionnement d'associations conventionnées (dépenses supplémentaires résultant d'accords salariaux) sont désormais regroupés sous l'article 08.00.33.000 relatif à la participation financière de l'État aux frais de fonctionnement des centres d'accueil et des services de consultation dans le domaine de l'Égalité des genres et de la Diversité.

Madame la Ministre précise que le MEGA a mis en place une coopération avec onze gestionnaires conventionnés, dont la plupart prennent en charge les victimes de violence. Il s'agit des organisations suivantes : actTogether/infoMann, CID Fraen an Gender, Centre LGBTIQ+ Cigale, CNFL, Croix-Rouge luxembourgeoise, Femmes en détresse, Fondation Maison de la porte ouverte, Fondation Pro Familia, HUT – Hëllef um Terrain, Initiativ Rëm Schaffen et Rosa Lëtzebuerg.

Les crédits inscrits à l'article 08.00.33.000 connaissent ainsi une augmentation de 8,56% qui est, d'une part, due à un soutien financier accru au profit des différents gestionnaires et, d'autre part, à l'ouverture d'un nouveau foyer pour femmes à Rumelange et à la participation de l'État au financement du CNVV. Madame la Ministre renvoie à une visite récente que la commission parlementaire a effectuée au CNVV et remercie les Députés d'avoir adopté une motion qui invite le Gouvernement à étendre les horaires d'ouverture du CNVV afin d'assurer une prise en charge 24 heures sur 24 et 7 jours sur 7.

Comme chaque année, le MEGA a reçu un grand nombre de demandes de renforts de la part des gestionnaires. Même s'il n'est pas possible de donner une suite favorable à l'ensemble des demandes, Madame la Ministre exprime sa satisfaction quant au fait de pouvoir renforcer le secteur conventionné avec 5 ETP qui seront répartis entre les différents gestionnaires.

Madame la Ministre précise dans ce contexte qu'il existe actuellement 164 lits pour femmes, répartis sur sept sites. InfoMann dispose de 17 lits pour hommes dans trois structures différentes, y inclus pour les victimes de violence. Aujourd'hui, 55 femmes avec 83 enfants mineurs sont inscrites sur la liste d'attente pour une admission dans un foyer pour femmes, dont quatre femmes enceintes. Le nouveau foyer pour femmes à Rumelange disposera de 28 lits supplémentaires, ce qui devrait contribuer à remédier à la situation.

#### Diapositive 5 – Article – 08.00.12.120

Le montant prévu à l'article 08.00.12.120 (Frais d'experts et d'études en matière d'Égalité et de Diversité) connaît une augmentation de 53,7% par rapport à l'année 2025. Madame la Ministre souligne que la mise en œuvre des trois plans d'action nationaux susmentionnés représente une priorité absolue pour le MEGA. La hausse de l'article 08.00.12.120 est principalement due à la mise en œuvre du Plan d'action national « *Violences fondées sur le genre* » et des nouvelles thématiques introduites dans le cadre du Plan d'action national pour la promotion des droits des personnes LGBTIQ+. Force est de constater que les crédits inscrits à l'article 08.00.12.120 ne couvrent pas les actions relevant de la compétence des autres ministères impliqués. En outre, il est prévu de procéder à la modernisation de LOGIB, l'outil standard du programme des Actions Positives pour l'analyse de l'égalité des salaires.

#### Diapositive 6 – Article – 08.00.12.120

Pour illustrer l'article 08.00.12.120 par quelques exemples, Madame la Ministre cite l'organisation, en 2026, d'une conférence nationale pour les responsables communaux qui vise à instaurer un dialogue avec les communes sur la manière de renforcer les actions en faveur de l'égalité et de la diversité. Il est prévu, en outre, de modérer des ateliers lors de l'événement megaLab, anciennement appelé Rock de Rack, dont la dernière édition vient de se dérouler à Luxembourg-Kirchberg avec la participation de quelque 850 jeunes.

En ce qui concerne la problématique de la « *gender-based violence* », Madame la Ministre annonce l'intention du MEGA d'organiser la deuxième édition des Assises des violences basées sur le genre. En outre, il est prévu de procéder à une refonte du site violence.lu et de promouvoir, en coopération avec le réalisateur, le film « *Hors d'haleine* » qui vient de décrocher le Prix du meilleur film luxembourgeois à l'occasion de la 11<sup>e</sup> édition du Lëtzebuerger Filmpräis. Des projections de ce film sont prévues dans les communes et les écoles afin d'aborder la question de la violence domestique.

#### Diapositive 7 – Article – 08.00.12.120

En ce qui concerne le « *Gender Mainstreaming* », Madame la Ministre cite le rapport annuel de l'Observatoire de l'égalité entre les genres qui présente les données les plus récentes en la matière. Dans le domaine de la diversité/LGBTIQ+, elle attire l'attention notamment sur la Semaine d'information et de formation sur les variations des caractéristiques sexuées, qui vise à mieux accompagner les personnes intersexes et transgenres et à répondre à leurs problématiques.

#### Diapositive 8 – Quelques activités du MEGA – 2026

Cette diapositive présente un aperçu non exhaustif des plus grandes activités du MEGA. Madame la Ministre invite les Députés à participer à ces activités en fonction de leurs intérêts et besoins.

Ainsi, il est prévu d'organiser une deuxième édition de la campagne « *Equality Moves* », en coopération avec le ministère des Sports, qui vise à promouvoir la diversité dans le sport.

Conformément au Plan d'action national « *Violences fondées sur le genre* », il est envisagé d'organiser un forum des ONG dans le domaine de la violence. À partir du mois de mai 2026, il est prévu d'étendre les horaires d'ouverture du CNVV afin d'assurer une prise en charge 24 heures sur 24 et 7 jours sur 7, sachant que cette extension engendrera des coûts supplémentaires. Dans ce contexte, Madame la Ministre entend lancer une campagne de sensibilisation visant à faire connaître les services offerts par le CNVV, y compris dans les transports publics.

Le MEGA compte également organiser, dans le courant du deuxième semestre 2026, une conférence sur la masculinité toxique, une problématique abordée par la présidence danoise du Conseil de l'Union européenne.

La première édition de la conférence nationale pour les responsables communaux sera organisée en coopération avec le Syndicat des villes et communes luxembourgeoises et le Réseau national des chargé-e-s à l'égalité

entre femmes et hommes, afin de soutenir les communes dans les actions qu'elles entendent mener au niveau local.

En outre, le MEGA compte organiser l'édition 2026 du Diversity Day en coopération avec IMS – Inspiring More Sustainability et dans le cadre de la Charte de la diversité Lëtzebuerg, de même que l'événement megaLab susmentionné.

Enfin, il est prévu d'aborder le thème de la sous-représentation des femmes et des filles dans les sciences et la technologie et de coopérer à cette fin avec les jeunes et des instituts comme Research Luxembourg, afin de lutter contre les stéréotypes de genre qui sont encore présents dans notre société.

Enfin, Madame la Ministre mentionne la conférence intitulée « *Girls: Deploy Your Talents!* » qui vise à favoriser le dialogue entre les écoles, les jeunes et les entreprises.

En guise de conclusion, Madame la Ministre indique que le MEGA dispose actuellement d'une équipe de 21 personnes et qu'elle s'efforce de se voir accorder des postes supplémentaires. En 2023, le MEGA n'a pas eu de renforts. En 2024, il a obtenu deux ETP supplémentaires, de même qu'en 2025 et en 2026. Le MEGA est en train de recruter un agent pour organiser des formations, un gestionnaire de ressources humaines, un juriste pour se pencher plus particulièrement sur le domaine des violences fondées sur le genre et un agent pour coordonner la mise en œuvre des trois plans d'action nationaux susmentionnés. Madame la Ministre précise à cet égard que la mise en œuvre des plans d'action nationaux est un processus évolutif, sans date limite, au cours duquel il convient d'apporter les améliorations jugées nécessaires. Le MEGA attache une grande importance à une mise en œuvre sans faille des plans d'action nationaux par l'ensemble des ministères impliqués, en coopération avec la société civile et les acteurs de terrain.

\*

De l'échange de vues subséquent, il y a lieu de retenir les éléments suivants :

### ***Foyers pour femmes et CNVV***

En réponse à une question afférente de Madame la Présidente Mandy Minella, Madame la Ministre de l'Égalité des genres et de la Diversité Yuriko Backes réitère que le nouveau foyer pour femmes à Rumelange devrait ouvrir ses portes avant la fin de l'année en cours et qu'il disposera de 28 lits supplémentaires, ce qui devrait permettre de réduire la liste d'attente pour l'admission en foyer pour femmes. Madame la Ministre invite les membres de la commission parlementaire à visiter ce nouveau foyer le moment venu. Il est également prévu de créer un foyer pour femmes à Mersch qui comptera 16 lits supplémentaires, sachant que ce projet ne pourra guère aboutir avant l'année 2028.

Tout en saluant le fait que deux nouveaux foyers pour femmes sont en planification, Madame la Députée Joëlle Welfring (déi gréng) se demande si les capacités supplémentaires ainsi créées seront suffisantes pour assurer la prise en charge de toutes les femmes inscrites sur la liste d'attente.

Madame la Ministre de l'Égalité des genres et de la Diversité Yuriko Backes répond que l'augmentation de capacité qui sera obtenue grâce à l'ouverture des foyers pour femmes à Rumelange et à Mersch constituera déjà un grand pas en avant. Si d'autres options se présentaient dans les années à venir, le MEGA s'efforcerait de les mettre en œuvre dans la mesure du possible.

En réponse à une question de suivi posée par Monsieur le Député Marc Baum (déi Lénk), Madame la Ministre de l'Égalité des genres et de la Diversité Yuriko Backes précise que les futurs foyers pour femmes à Rumelange et à Mersch accueilleront non seulement des femmes en détresse, mais également leurs enfants mineurs.

Monsieur le Rapporteur Maurice Bauer (CSV) estime que la gestion locative sociale, ci-après « GLS », peut représenter une aide précieuse pour faciliter la réinsertion des femmes concernées sur le marché de logement privé suite à un séjour en foyer pour femmes. Il s'interroge sur le nombre de logements relevant de la GLS qui sont disponibles dans ce domaine.

Madame la Ministre de l'Égalité des genres et de la Diversité Yuriko Backes donne à considérer que la GLS relève de la compétence du ministère du Logement et de l'Aménagement du territoire et propose de s'adresser à ce dernier pour obtenir des chiffres concrets.

En réponse à une question afférente de Madame la Députée Joëlle Welfring, Madame la Ministre de l'Égalité des genres et de la Diversité Yuriko Backes réitère que le MEGA a procédé à un regroupement de plusieurs articles budgétaires et que le CNVV relève désormais de l'article 08.00.33.000 qui s'élève à 28,7 millions d'euros en 2026. Elle précise que les fonds alloués aux autres gestionnaires couverts par cet article sont également en augmentation.

Suite à une question afférente de Monsieur le Rapporteur Maurice Bauer, Madame la Ministre de l'Égalité des genres et de la Diversité Yuriko Backes confirme qu'il est prévu que le numéro d'appel d'urgence dans le domaine de la violence domestique (2060 1060) sera repris par le CNVV et qu'il sera opérationnel 24 heures sur 24 et 7 jours sur 7 à partir du mois de mai 2026.

### ***Mise en œuvre des plans d'action nationaux et effectifs du MEGA***

Madame la Députée Joëlle Welfring souhaite savoir si le MEGA est d'ores et déjà en contact avec les responsables des autres ministères chargés de la mise en œuvre des plans d'action nationaux, y compris au sujet de l'élaboration du budget de l'État pour 2026 et du budget pluriannuel 2026-2029.

Madame la Ministre de l'Égalité des genres et de la Diversité Yuriko Backes répond que le MEGA ne s'est pas coordonné avec les autres ministères concernés lors de l'élaboration du budget pour l'année 2026. En effet, il appartient à chaque ministère d'allouer les fonds nécessaires aux actions relevant de sa responsabilité et de présenter ces actions dans les commissions parlementaires compétentes. Madame la Ministre rappelle à cet égard que le Gouvernement a également la possibilité de prendre des mesures, qu'il s'agisse de mesures de sensibilisation ou de modifications législatives, qui n'ont aucun impact financier. Elle rappelle en outre que la mise en œuvre des plans d'action nationaux est un processus ouvert qui se poursuivra au-delà de la législature en cours.

Monsieur le Député Georges Engel (LSAP) constate à cet égard que la mise en œuvre des actions prévues par les plans d'action nationaux n'est pas chose facile et se demande si le nombre d'agents dédiés à cette tâche s'avère suffisant.

Madame la Ministre de l'Égalité des genres et de la Diversité Yuriko Backes confirme que la mise en œuvre des plans d'action nationaux représente un défi de taille et que le MEGA ne dispose pas de suffisamment d'effectifs pour s'acquitter de cette tâche. C'est pourquoi l'article 08.00.12.120 relatif aux frais d'experts et d'études affiche une croissance de 53% en 2026, ce qui permet au MEGA de collaborer avec des experts externes sur toute une série d'actions. Par ailleurs, pour chaque plan d'action national, il existe un comité interministériel sous la direction du MEGA qui assure le suivi de la mise en œuvre des actions y prévues en coopération avec les délégués des autres ministères concernés. Le MEGA dispose donc des outils nécessaires pour faire le suivi des plans d'action nationaux de manière proactive et rigoureuse.

Monsieur le Député Marc Baum se réfère à l'annonce faite par Madame la Ministre de recruter des agents supplémentaires et se demande pourquoi les crédits inscrits aux articles 08.00.11.005 (Rémunération du personnel) et 08.00.11.310 (Nouveaux recrutements) ne reflètent pas cette volonté.

Madame la Ministre de l'Égalité des genres et de la Diversité Yuriko Backes répond que les chiffres mentionnés par l'orateur précédent sont le résultat d'une formule de calcul employée par l'Inspection générale des finances.

### ***Coopération avec les communes***

Madame la Députée Joëlle Welfring demande des précisions sur l'article 08.00.43.000 (Participation financière de l'État à des projets en faveur de l'Égalité des genres et de la Diversité dans le secteur communal) qui, dans le budget pluriannuel 2026-2029, affiche une baisse par rapport à l'année 2025, les crédits inscrits à cet article passant de 70 000 euros en 2025 à 35 000 euros pour les années 2026 à 2029.

Madame la Ministre de l'Égalité des genres et de la Diversité Yuriko Backes précise dans sa réponse qu'il s'agit pour les communes de réaliser un audit interne et un état des lieux en matière d'égalité et de diversité en vue d'élaborer un plan d'action adapté. Or, il faut que les communes soient disposées à participer à cette initiative, ce qui n'a pas toujours été le cas pendant l'année en cours, raison pour laquelle les crédits inscrits à l'article 08.00.43.000 pour l'année 2025 n'ont pas été entièrement utilisés. Étant donné que ledit article est doté de la mention « *crédit sans distinction d'exercice* », il sera néanmoins possible de mobiliser des fonds supplémentaires en cas de besoin.

Monsieur le Député Marc Baum relate que le conseil communal de la Ville d'Esch-sur-Alzette a décidé, suite aux conclusions du Rapport violence 2024, que les violences basées sur le genre devraient être considérées comme une priorité lors de l'évaluation à mi-parcours du plan local de sécurité. L'orateur demande si le MEGA pourrait apporter son aide et fournir des conseils au cas où la Ville d'Esch-sur-Alzette déciderait d'inscrire dans son plan local de sécurité des actions de prévention et de lutte contre les violences basées sur le genre.

En guise de réponse, Madame la Ministre de l'Égalité des genres et de la Diversité Yuriko Backes propose d'aborder cette question lors de la conférence nationale pour les responsables communaux prévue en 2026. Il convient en effet d'évaluer les besoins des communes et de déterminer de quelle façon le MEGA pourrait, le cas échéant, fournir une aide concrète, que ce soit par des formations dispensées par les agents du MEGA ou par la mise à disposition d'experts externes.

### **Personnes LGBTIQ+**

Monsieur le Député Marc Baum souhaite savoir pourquoi le montant des crédits inscrits à l'article 08.00.12.300 (Frais de l'Observatoire de l'Égalité des genres) connaît une stagnation de fait dans le budget pluriannuel 2026-2029. Il se demande dans ce contexte si l'Observatoire de l'égalité entre les genres ne devrait pas collecter des données supplémentaires sur les personnes non binaires, comme l'a également recommandé le Laboratoire d'études queer, sur le genre et les féminismes, ci-après « *LEQGF* », et s'il ne faudrait pas allouer des fonds supplémentaires à l'observatoire pour lui permettre de s'acquitter de cette tâche.

Madame la Ministre de l'Égalité des genres et de la Diversité Yuriko Backes confirme que l'Observatoire de l'égalité entre les genres demeure un outil important pour le MEGA, d'autant plus qu'il est prévu d'étendre le champ d'application de l'observatoire à des problématiques comme l'égalité et la diversité dans le sport ou la culture. Alors que l'observatoire a embauché une personne supplémentaire, la majeure partie du budget dédié est versée au consultant Artemis Information Management S.A. Les autres dépenses sont couvertes par l'article 08.00.12.120 (Frais d'experts et d'études en matière d'Égalité et de Diversité).

Concernant les personnes non binaires, Madame la Ministre informe l'assistance que le MEGA a fait réaliser une étude par le LEQGF et renvoie aux mesures prévues par l'accord de coalition 2023-2028. Or, la prise en compte des identités non binaires s'avère complexe dans la mesure où la plupart des données existantes sont basées sur la binarité de genre. Afin de faire avancer ce dossier, le MEGA a engagé des discussions avec des acteurs susceptibles de lui fournir des conseils.

Madame la Députée Claire Delcourt (LSAP) demande s'il est prévu de collecter des données sur les personnes non binaires dans le cadre de la mise en œuvre du Plan d'action national pour la promotion des droits des personnes LGBTIQ+ afin de répondre aux griefs avancés par les personnes concernées.

Un représentant du MEGA répond que les résultats de l'étude réalisée par le LEQGF sont disponibles depuis le début de l'année en cours et que le LEQGF y a dressé un état des lieux des pratiques observées dans d'autres pays. Sur cette base, il faut voir comment faire avancer les choses. L'orateur renvoie à l'accord de coalition 2023-2028 qui annonce l'intention du Gouvernement d'introduire la possibilité pour les personnes non binaires d'opter pour l'inscription de la qualification « *neutre* » dans leurs documents d'identité. À cette fin a été créé un groupe de travail sous l'égide du ministère de la Justice dont la troisième réunion se tient le lendemain et qui réunit, outre le ministère de la Justice et le MEGA, le ministère des Affaires intérieures, le ministère de la Digitalisation, le Centre des technologies de l'information de l'État et le Registre national des personnes physiques. Il est prévu d'y associer également

le ministère des Affaires étrangères et européennes, de la Défense, de la Coopération et du Commerce extérieur, qui a la compétence en matière de passeports.

En outre, l'orateur donne à considérer que diverses associations sont actives dans le domaine de la non-binarité, comme Intersex & Transgender Luxembourg. Or, ces associations ne sont pas forcément en mesure de fournir des chiffres concrets sur les personnes transgenres ou intersexes au Luxembourg ou sur les personnes qui se définissent comme non binaires. En effet, il s'agit là d'une question très délicate, raison pour laquelle les chiffres restent toujours approximatifs. L'orateur estime qu'on pourrait éventuellement collecter des données plus fiables par le biais d'un sondage.

### ***Discours haineux***

Monsieur le Député Georges Engel exprime sa préoccupation quant à la polarisation de la société qui se fait sentir dans plusieurs domaines, y compris dans celui de l'égalité des genres et de la diversité. Il regrette qu'il n'y ait plus de nuances entre les positions des uns et des autres, ni la volonté de faire preuve d'empathie envers autrui. L'orateur se demande si le MEGA prend des actions concernant les discours de haine pour empêcher que les divisions au sein de la société ne s'aggravent encore. Il estime qu'il s'agit là d'un phénomène très préoccupant qu'il convient de contrer afin d'éviter une situation telle qu'elle se présente déjà dans d'autres pays.

Madame la Ministre de l'Égalité des genres et de la Diversité Yuriko Backes dit partager la préoccupation quant à la polarisation de la société, qui peut être observée partout dans le monde, y compris dans certaines démocraties occidentales et au niveau de l'Union européenne. Elle constate que ce phénomène a également atteint le Luxembourg et renvoie aux pétitions publiques 3198 (Exclure les thématiques LGBT de l'éducation des mineurs) et 3281 (Développer davantage encore les thématiques LGBTQ+ et du Vivre Ensemble dans l'éducation des mineurs), qui ont suscité une vague de haine en ligne. Partant, le MEGA a l'intention d'œuvrer en faveur d'un meilleur encadrement du courage civique en ligne, en collaboration avec les acteurs concernés, dont notamment le Centre contre la radicalisation (respect.lu). Madame la Ministre estime que le respect de la diversité fait la force du Luxembourg et souligne à quel point la coopération avec les communes est primordiale à cet égard.

Madame la Ministre passe ensuite la parole au représentant du MEGA qui rappelle que les pétitions susmentionnées ont été déposées respectivement en mai et en juillet 2024 et ont fait l'objet d'un débat public en date du 28 janvier 2025. Le MEGA a constaté avec stupeur à quel point certains groupes de population ont subi des attaques, notamment sur internet. C'est à l'initiative de Madame la Ministre que le MEGA a rencontré, en novembre 2024, le Parquet, la Police grand-ducale, le Centre contre la radicalisation, Bee Secure et les associations œuvrant dans le domaine LGBTQ+, afin d'identifier des stratégies pour lutter contre les discours de haine qui se propagent sur les réseaux sociaux et dans les espaces numériques luxembourgeois. De cette collaboration est née une convention dans le cadre d'un projet pilote intitulé « *Zivilcourage im Netz* », lancé le 17 janvier 2025, qui vise à sensibiliser la population au phénomène des discours haineux. Une campagne est prévue à cette fin ainsi que la mise en place d'une formation spécifique visant à outiller des bénévoles à participer aux discussions en ligne. Il s'agit de proposer un

contre-narratif et un argumentaire basé sur les faits et de soutenir les participants s'opposant aux discours irrespectueux. Il est prévu de procéder au bout d'un an à une évaluation de ce projet pilote dont l'encadrement sera assuré par un comité de pilotage composé du MEGA et des acteurs susmentionnés.

**2. Divers**

Aucun point divers n'est abordé.

\*

**Procès-verbal approuvé et certifié exact**

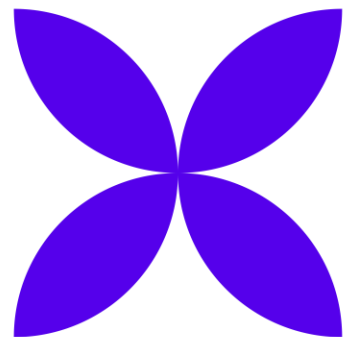
# Projet de loi – Budget 2026 (MEGA)

Présentation à la Chambre des Députés –

24.11.2025

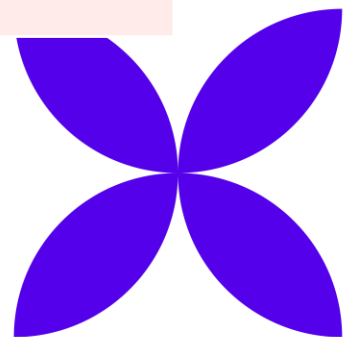
# Évolution du budget global

2022	2023	2024	2025	2026
22 995 953 €	24 418 395 €	27 538 473 €	31 609 319 €	34 079 685 €
Variation en % par rapport à l'année précédente	+6.19%	+12.78%	+14.78%	+7.82%



# Évolution du secteur conventionné (article 33.000)

2022	2023	2024	2025	2026
18 816 005 €	20 218 063 €	22 992 251 €	24 875 479 € + 520 000 € + 1 061 878 € = 26 457 357 €	28 722 409 €
variation en % par rapport à l'année précédente	+7.45%	+13.72%	+15.07%	+8.56%



# Article – 08.00.33.000

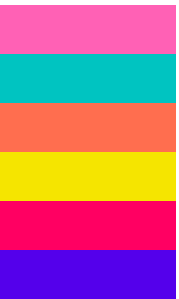
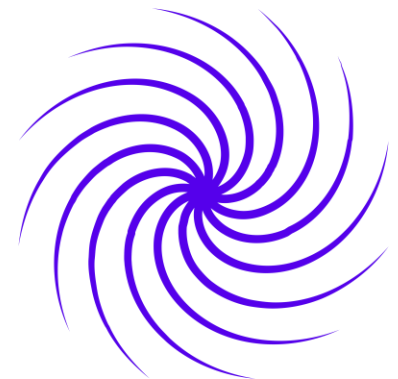
Participation financière de l'État aux frais de fonctionnement des centres d'accueil et des services de consultation dans le domaine de l'Égalité des genres et de la Diversité

2025	2026
24 875 479 €+ 520 000 € + 1 061 878 € = <b>26 457 357 €</b>	<b>28 722 409 €</b>
	<b>+8.56%</b>

Regroupement des articles budgétaires 08.00.33.000 + 08.00.33.001 (Participation de l'État - "National Ulafstell") + 08.00.33.020 (Dépenses supplémentaires des associations conventionnées résultant d'accords salariaux)

## Augmentation notamment par les points suivants:

1. Ouverture d'un nouveau Foyer pour femmes à Rumelange
2. Elargissement à une ouverture 24/7 de la National Ulafstell
3. Renforcement du secteur conventionné (5 ETP)



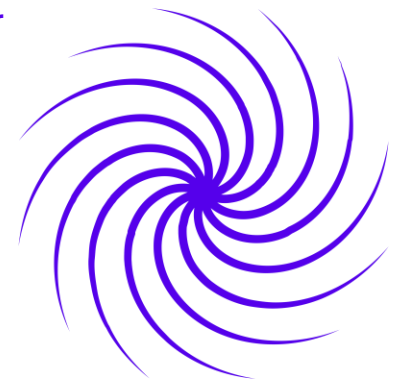
# Article – 08.00.12.120

Frais d'experts et d'études en matière d'Égalité et de Diversité

2025	2026
644 136 €	990 000 €
	+53.7%

## Augmentation notamment par les points suivants :

1. Mise en oeuvre du Plan d'Action National contre les violences basées sur le genre
2. Mise en oeuvre des nouvelles thématiques introduites dans le cadre du Plan d'Action National LGBTIQ+
3. Modernisation de l'outil LOGIB, outil d'analyse du programme des Actions Positives pour l'analyse de l'égalité des salaires



# Article – 08.00.12.120

## Frais d'experts et d'études en matière d'Égalité et de Diversité

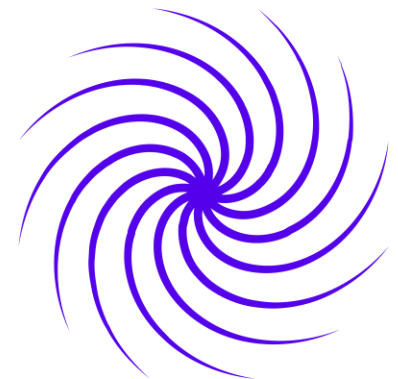
### Exemples:

#### A. Frais d'experts et d'études en matière d'égalité et de diversité (160 000 EUR)

- Modération des ateliers lors de l'événement megaLab
- Collaborateurs·rices externes pour l'organisation d'ateliers dans les écoles/maisons relais
- Développement d'outils pratiques pour les communes en matière d'égalité
- Conférence nationale pour les responsables communaux

#### B. Gender based violence (192 000 EUR)

- Réfonte du site violence.lu
- Projet Théâtre sur la violence et Film “Hors d'haleine”
- Conférence “Assises des violences basées sur le genre”



# Article – 08.00.12.120

Frais d'experts et d'études en matière d'Égalité et de Diversité

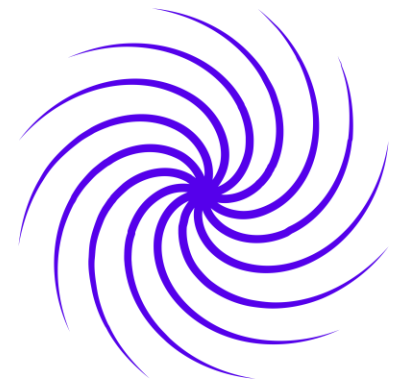
Exemples:

## C. Gender Mainstreaming (189 000 EUR)

- Rapport annuel de l'Observatoire de l'Égalité
- Etudes qualitatives: étude qualitative sur la santé mentale des jeunes: différence entre filles et garçons ou étude “equality in the Media”
- Cycle de conférences et campagnes de sensibilisation

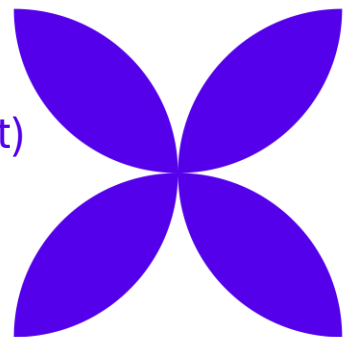
## D. Diversité/LGBTIQ+ (157 000 EUR)

- Diversity Day
- Semaine d'information et de formation sur les variations des caractéristiques sexuées
- Consultation par des pairs dans le domaine des personnes transgenres (et intersexes)



# Quelques activités du MEGA - 2026

1. Campagne Equality Moves 2 (collaboration avec Ministère des Sports)
2. Forum des ONG dans le domaine de la violence
3. CNVV : Elargissement à une ouverture 24/7
4. Deuxième édition des assises violences fondées sur le genre
5. Campagne de sensibilisation d'envergure contre la violence
6. Conférence "Caring masculinities – Toxic masculinities"
7. Conférence nationale pour les responsables communaux
8. Diversity Day 2026
9. megaLab 2026
10. Women & Girls in Science (collaboration avec Research Luxembourg)
11. Conférence – Girls: Deploy your Talents! (collaboration avec IMS, SMC, Script)



# Budget pluriannuel

2026	2027	2028	2029
34 079 685 €	37 145 000€	39 099 000€	40 991 000€
Variation en % par rapport à l'année précédente	8.99%	5.26%	4.84%

## Augmentation:

- Hausse de la participation financière de l'État aux frais de fonctionnement du secteur conventionné (article 33.000)

